

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Comment l'EDI va-t-il modifier l'environnement comptable ?

Roelandts, Christian

*Published in:*  
EDI 92 France Compat

*Publication date:*  
1992

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

Roelandts, C 1992, Comment l'EDI va-t-il modifier l'environnement comptable ? dans *EDI 92 France Compat: actes des conférences*. CAPRIC, Levallois-Perret, pp. 14-20.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

# COMMENT L'EDI VA-T-IL MODIFIER L'ENVIRONNEMENT COMPTABLE ?

PAR CHRISTIAN ROELANDTS  
CRID (France)

L'on s'accorde généralement à dire que l'EDI va progressivement mener l'entreprise vers une évolution de son système d'information qui se fera par l'intégration de ses données internes avec les divers mécanismes d'échanges électroniques externes auxquels l'entreprise participe.

Or qui dit évolution du système d'information dit aussi évolution de l'enregistrement comptable qui se nourrit précisément du système d'information de l'entreprise.

La question que l'on peut dès lors se poser est : Comment l'EDI va-t-il modifier le travail des comptables ?

Avant de répondre à cette question nous relèverons deux caractéristiques de l'EDI qui auront, à notre estime, une incidence sur le travail des professionnels de la comptabilité.

## 1. CARACTERISTIQUES DE L'EDI

Selon nous la caractéristique essentielle de l'EDI est avant tout qu'il agit sur l'espace temporel et spatial de l'entreprise. En effet :

-L'EDI c'est reprendre du temps au temps

-L'EDI c'est réduire ou même supprimer la distance entre partenaires.

### 1.1 L'EDI c'est reprendre du temps au temps.

L'EDI reprend du temps au temps de cinq façons:

1.1.1 - Tout d'abord par le fait qu'à la différence de la transmission classique, par courrier, la transmission de données EDI se fait par voie électronique et est donc quasi instantanée.

1.1.2 - Ensuite par le fait que la transmission de données se fait sans ressaisies humaines, en supprimant dès lors les temps d'attente entre chaque intervention.

1.1.3 - Par le fait également qu'avec l'EDI l'on peut transmettre l'information non plus de façon séquentielle mais multi-directionnelle.

Dans le traitement "Papier" chaque intervenant reçoit l'information de l'intervenant précédant et la retransmet, après traitement, à l'intervenant suivant. Il n'en est pas de même dans un processus EDI où les différents intervenants peuvent recevoir simultanément l'information qu'ils traiteront et s'échangeront entre eux.

Sont ainsi supprimées les inévitables attentes qui s'accumulent dans une chaîne de transmission "Papier" et constituent des multiples îlots de temps morts.

1.1.4 - Par le fait encore qu'un système EDI permet de traiter électroniquement les données avant de les intégrer directement et sans intervention humaine dans l'application adéquate. De la sorte il supprime le temps qu'implique dans une chaîne papier le traitement intellectuel de l'information par une personne physique.

1.1.5 - Par le fait enfin qu'une transmission EDI fiabilise l'information en écartant la possibilité d'erreurs. Il s'est en effet avéré que dans un processus "Papier" le redressement des erreurs prend un temps considérable. De plus celui qui en a la charge doit généralement avoir une qualification supérieure à celle de la personne à l'origine de la mauvaise introduction.

En accélérant et fiabilisant la transmission de l'information dans l'entreprise, l'EDI confère à celle-ci un avantage compétitif indiscutable.

George Stalk et Thomas Hout (1) ont montré par de très nombreux exemples comment une réduction de temps permet à l'entreprise d'obtenir un avantage compétitif. La plus part de leurs exemples se réfèrent à la production et ils montrent comment l'usine flexible permet de répondre plus rapidement à la demande du consommateur.

Mais ces auteurs insistent également sur le fait que dans la distribution les temps perdus sont encore beaucoup plus considérables que dans la production. C'est ainsi, par exemple, que si chez TOYOTA la production flexible a permis de réduire à moins de deux jours le temps de production d'une voiture, il fallait par contre 15 à 26 jours pour enregistrer la commande, la transmettre à l'usine et livrer la voiture au client !

En reprenant du temps l'EDI permet donc à l'entreprise de rapprocher son flux d'information de son flux physique et par là d'améliorer sa compétitivité.

## 1.2 L'EDI c'est aussi réduire et même supprimer la distance entre partenaires.

L'EDI réduit la distance entre les partenaires de façon matérielle et de façon immatérielle.

1.2.1 De façon matérielle il est indiscutable que l'EDI supprime les obstacles que le temps et la distance mettent entre les partenaires. La différence de fuseaux horaires, qui pouvait constituer précédemment un obstacle à la communication, peut à présent être, au contraire, utilisée pour donner à l'entreprise un avantage stratégique.

Comme en outre l'EDI supprime également la barrière de langue, cette communication en temps réel devient immédiatement assimilable par les deux entreprises dans leur organisation interne, sans possibilités d'erreur d'interprétation.

De son côté, en supprimant la distance, l'EDI amène tout naturellement l'entreprise à revoir sa stratégie car elle pourra à présent reconsidérer le choix de ses partenaires commerciaux ainsi que la localisation géographique de ses propres unités. Pour le transfert de l'information, peu importe dans un système EDI que l'entreprise partenaire soit localisée à Hong Kong plutôt qu'à Bruxelles, le flux de données lui parviendra dans les deux cas de la même manière et avec la même rapidité. Il en est de même pour l'EDI intra-entreprise de sorte qu'une société peut, à présent, envisager de délocaliser ses différents départements et installer, par exemple, ses activités Marketing à Londres et sa comptabilité à Amsterdam.

1.2.2. A côté de ces effets matériels, physiques, l'EDI aura également des effets indirects, plus indéfinissables et à plus longue haleine, sur le type même de relation que les partenaires souhaitent entretenir entre eux.

La mise en place entre deux partenaires commerciaux d'un réseau de communication d'information est en effet une opération complexe qui implique que leurs relations deviendront désormais plus stables. Il en résulte que chaque entreprise sera, à l'avenir, plus étroitement associée à la vie de l'autre entreprise et qu'une relation de partenariat va progressivement se développer entre les deux entités.

Le rapprochement entre partenaires, résultant de la suppression des divers obstacles que constituaient précédemment le temps, la langue et la distance, ne sera cependant pas sans avoir une influence sur la manière dont ils échangeront désormais l'information. C'est ainsi qu'afin de tirer plein profit de la nouvelle relation de partenariat qu'elles entendent développer, les entreprises auront chacune intérêt à re-examiner la manière dont elles organisent leur propre système d'information et à mettre en relation leurs flux internes avec les flux externes qu'elles entretiennent avec leurs différents partenaires.

## 2. LA COMPTABILITE DANS UN ENVIRONNEMENT EDI

Nous avons vu que l'EDI provoque un décloisonnement de l'information dans le temps et dans l'espace et permet à l'entreprise de recevoir et d'intégrer, en permanence et d'où qu'elles viennent, les informations tant internes qu'externes qui lui parviennent. Il est clair que dans un tel environnement les informations comptables prendront une nouvelle dimension pour l'entreprise et qu'en conséquence le rôle du comptable à l'intérieur de la firme va considérablement changer.

### 2.1. L'EDI et la comptabilité

Jusqu'à présent l'enregistrement comptable ne donnait qu'une vue statique de l'entreprise. Dans un dessin animé c'est la succession rapide des images qui fait percevoir le mouvement. De même la comptabilité classique ne peut donner une perception dynamique de l'entreprise que grâce à une succession de vues statiques prises à certains moments convenus.

La différence avec le dessin animé est cependant que dans l'entreprise l'écart temporel entre deux images est extrêmement long, habituellement un an, de sorte que la succession des vues statiques ne donne qu'une vue très imparfaite de la vie de l'entreprise.

Le temps est donc un facteur extrêmement important pour l'appréciation de la vie de l'entreprise. En reprenant du temps au temps, en supprimant les temps perdus tout au long de la chaîne administrative et comptable, en "tendant" le flux entre les différentes étapes du processus administratif, l'EDI va diminuer les écarts actuellement entre les diverses "images" statiques de l'entreprise et donnera à la comptabilité une vue dynamique de l'évolution de l'entreprise.

Et si, en plus, grâce à une meilleure maîtrise des opérations passées, l'on peut, sur base de données à présent toutes fraîches, anticiper les opérations futures, et prévoir leurs effets sur l'activité de l'entreprise, l'on confèrera alors aux données comptables une dimension nouvelle, considérablement enrichie car immédiatement exploitable.

Il ne s'agit plus cette fois de données mortes, de "Nice to Know" mais bien d'informations clés permettant à la direction de procéder à une analyse prospective de l'évolution de la situation. L'EDI va donc donner une richesse accrue à l'information comptable et apportera ainsi sa pierre à la poursuite de la Qualité Totale par l'entreprise.

Cette qualité accrue sera obtenue non seulement en accroissant la rapidité de la circulation de l'information mais également en améliorant sa fiabilité.

La suppression des nombreuses ressaisies tout au long de la chaîne d'information va en effet réduire les possibilités d'erreurs. Ceci non seulement écartera les risques résultant de l'uti-

lisation d'une information fautive mais permettra également d'éviter la perte de temps, souvent considérable, qu'implique le redressement des erreurs.

Ainsi l'amélioration de la fiabilité de l'information permet également de reprendre du temps au temps et contribue, à son tour, à la recherche de la Qualité Totale par l'entreprise.

## 2.2. Le rôle du comptable

Cette modification du contexte dans lequel circule désormais l'information va amener une transformation profonde du rôle du comptable dans l'entreprise sous de multiples aspects.

*2.2.1 Tout d'abord il est clair que la mission du comptable tant à l'intérieur de l'entreprise que vis à vis de la Direction va se modifier.*

Alors qu'auparavant cette mission consistait à simplement recevoir les "images", à les vérifier, à les classer, à les enregistrer et, sur demande, à informer la Direction en vue d'expliquer "ex post" ce qui s'est passé, il lui appartiendra à présent de jouer un double rôle :

- à l'intérieur de l'entreprise il lui reviendra la mission non plus de recevoir et d'enregistrer l'information elle-même mais bien d'en organiser le flux,

L'accent se déplace. De la DONNEE il porte à présent sur le SYSTEME. Les informations étant transmises automatiquement, l'essentiel à présent est de réguler le système de communication et d'en vérifier le bon fonctionnement.

- vis à vis de la direction il aura désormais un rôle nouveau, réellement participatif à l'activité de l'entreprise.

Au lieu d'être en retrait, se bornant à suivre après coup les réalisations, le comptable sera porté désormais à l'avant plan car il sera associé aux préoccupations du chef d'entreprise. Comme lui il s'intéressera en premier lieu à la prévision pour n'aboutir qu'en fine à l'enregistrement des images et à leur analyse.

On ne lui demandera plus d'être uniquement le Grand Maître des opérations passées mais de devenir désormais un acteur à part entière de la vie de l'entreprise. Il ne lui appartiendra plus de simplement enregistrer le passé mais bien de l'analyser en vue d'anticiper le mouvement.

L'information comptable étant devenue stratégique le comptable participera à cette évolution et se verra désormais associé à la définition des objectifs de l'entreprise.

Comme le dit Jacqueline Kipfer.(2) le Comptable devra désormais se projeter dans le futur et je cite "grâce aux évolutions technologiques, l'information peut être présente partout, instantanément et les cérémonies d'arrêtés des comptes en différé, sur des rythmes comptables artificiels, n'intéressent plus les décideurs". Et elle montre ensuite par un graphique (table I) que la comptabilité doit s'adapter aux différents horizons du management sur l'axe du temps.

*en temps réel et à un mois* la comptabilité opérationnelle vise à contrôler les tâches spécifiques liées à l'exploitation,

*à six mois et un an* le contrôle de gestion s'assure que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace

*et à plus d'un an* la planification stratégique se préoccupe des objectifs de l'entreprise et des ressources utilisées.

## Table I

*2.2.2 Ensuite la manière même dont le comptable va accomplir cette mission, désormais élargie, d'informer la direction va devoir se modifier*

En premier lieu l'on peut concevoir que l'EDI et le recours accru aux outils informatiques vont déboucher sur une telle prolifération et complexification de l'information qu'elle risque de devenir surabondante, incompréhensible bref difficilement utilisable pour la prise de décision. Il importe dès lors que le comptable se livre à un effort de simplification en vue de rendre compte rapidement et simplement des faits essentiels

En outre l'approche par le comptable de la réalité économique de l'entreprise va devoir également changer car l'EDI va modifier la manière dont l'entreprise se structure de façon interne.

Sa structure hiérarchique verticale et rigide sera remplacée par une organisation horizontale plus souple, basée sur des groupes multifonctionnels, rassemblant dans un objectif particulier du personnel de différents niveaux hiérarchiques et ayant des qualifications différentes. L'EDI va donc imposer à l'entreprise de procéder à un re-examen en profondeur de son système d'information. Il faudra remettre à plat toute l'organisation de l'information et non plus adapter le système en tenant compte de l'héritage du passé.

Le comptable sera en première ligne pour l'exécution de cette mission. Il s'agit pour lui d'optimiser la circulation de l'information. Il participera de cette façon à l'effort de recherche de la Qualité Totale par l'ensemble de l'entreprise, et sa contribution ne sera, certes, pas une des moindres.

Dans cette tâche il se mettra à l'écoute des besoins des autres fonctions de l'entreprise, que ce soit du Marketing, de la Production, de la Distribution, des Achats, de la gestion du Personnel etc... rien d'échappé aux répercussions qu'aura l'EDI sur la marche de l'entreprise.

Le comptable ne pourra désormais plus rester enfermé dans sa spécialité. Une des répercussions les plus importantes qu'entraînera l'EDI est qu'il va décloisonner l'entreprise et le comptable sera parmi les premiers à devoir sauter la barrière et s'initier à d'autres métiers.

Trop souvent peut-être, comme le souligne également Madame Kipfer.(3) les comptables ont été habitués à représenter l'entreprise au travers de modèles et de concepts issus de la technique comptable elle-même. A présent il devront voir l'entreprise autrement et comprendre sa réalité économique, ses finalités, les caractéristiques de son système de production etc...

*2.2.3. Le comptable sera également amené à revoir la manière même dont il approche la réalité économique de l'entreprise.*

Au lieu de procéder à un découpage par section, vertical, par domaine de responsabilité et répondant à la structure hiérarchique de l'entreprise, il sera à présent tout naturellement amené à procéder à une démarche transversale par laquelle il analysera les fonctions associées à la réalisation d'un l'objectif particulier assigné à chaque groupe multifonctionnel

*2.2.4. En outre, le comptable va devoir désormais sortir de l'entreprise.*

L'EDI permet un travail en réseau avec plusieurs partenaires différents associés à la réalisation du projet économique de l'entreprise.

Le comptable ne pourra donc plus se contenter d'organiser la collecte de l'information à l'intérieur de l'entreprise mais devra également créer et gérer les flux externes d'information. Il

devra à cet égard approcher les différents partenaires de la ligne et s'assurer de la parfaite cohérence de son système d'information avec ceux mis en place par ceux-ci.

Il s'agira essentiellement de faire concorder le système d'information qu'il a mis au point à l'intérieur de l'entreprise avec celui de ses partenaires de sorte que les flux de chaque société soient désormais en symbiose parfaite

Dans cet exercice le rôle du comptable sera également fondamentalement nouveau. Il devra s'initier à l'activité même des partenaires en vue de comprendre leurs besoins et manifester suffisamment de flexibilité pour adapter ses propres exigences aux problèmes que celles-ci peuvent soulever dans chez les autres.

L'on peut résumer ce qui précède en disant que plus que jamais avec l'EDI le système d'information comptable se placera désormais au centre du système d'information de l'entreprise. Il reviendra donc au comptable de devenir le responsable de l'ensemble du système d'information et de communication de l'entreprise.

A cet effet les comptables devront devenir des experts en système d'information. Cette évolution de la fonction comptable va non seulement leur demander des qualifications dans de nouvelles disciplines mais également exiger d'eux plus de flexibilité, de disponibilité, d'ouverture d'esprit et surtout de qualité d'écoute. "Ils doivent devenir des hommes de communication, ayant l'esprit d'entreprise, mettant plus l'accent sur les besoins de l'économie et de l'entreprise que sur le respect pointilleux des seules règles" (5)

Il n'est pas certain que tous pourront satisfaire à ces nouvelles exigences.

D'autre part les comptables ne seront pas les seuls à revendiquer le rôle de responsable du système d'information de l'entreprise. Le champ de recrutement s'élargira à d'autres formations. Des économistes, des ingénieurs commerciaux, des spécialistes en Management voire des informaticiens risquent à leur tour de prétendre assumer la responsabilité de mettre au point et de coordonner l'ensemble du système d'information de l'entreprise quitte à suivre une formation particulière dans le domaine de la comptabilité.

## BIBLIOGRAPHIE

(1) George STALK, Jr et Thomas M. HOUT *Competing against time-How time-based competition is reshaping global markets*. The Free Press N.Y. p.68

(2) Jacqueline KIPFER. Quelle comptabilité de gestion ? Pour quoi faire ? *Revue française de Comptabilité* n° 226, septembre 1991 p.35

(3) *op.cit* p.36

(4) Jean Huet *Le chiffre et le Management* *Revue Française de Comptabilité* n° 226, septembre 1991

(5) *Profession comptable en 2000* par Guillaume Baumgartner, Raymond Béthoux, Gérard Drapier et Geneviève Ravard. Édité avec le concours de la Fondation Ccmc-1986 p.94